

Paris, le 27 novembre 2020

## Communiqué de presse

### L'Anses, le BRGM, l'Ifremer, l'Ineris, INRAE, l'IRSN, l'Université Gustave Eiffel et Santé publique France signent une charte d'ouverture à la société

Par leurs activités de recherche, d'expertise et/ou d'évaluation scientifique et technique, ces huit établissements publics partagent une même ambition : apporter une meilleure compréhension des risques ainsi que les moyens de les prévenir et de les réduire. Ils partagent aussi la même conviction que cette ambition doit répondre à la préoccupation croissante des citoyens, soucieux des risques sanitaires et environnementaux, de prendre une part active à la connaissance et l'évaluation des risques. En adoptant cette charte, ce vendredi 27 novembre 2020, ils renouvellent, dans un même élan de partage de valeurs, leurs engagements dans un processus d'ouverture et de transparence envers la société au service du débat et de la décision publique.

Un dialogue renforcé et régulier est un des piliers essentiels de la confiance de la société dans la recherche et l'expertise scientifique. Adoptée par plusieurs établissements publics en 2008, la charte d'ouverture à la société s'élargit aujourd'hui à de nouveaux signataires : l'Ifremer et, dans le cadre de leur réorganisation respective, INRAE et l'Université Gustave Eiffel. Mobilisés sur des missions d'intérêt général, les huit établissements signataires partagent les mêmes valeurs d'indépendance et de transparence, comme de qualité scientifique de leurs travaux. Ces valeurs reposent sur les mêmes exigences de compétence, de partage et d'impartialité.

En signant cette charte, ils confirment leur volonté de poursuivre le processus d'ouverture et d'enrichir leurs travaux grâce à un dialogue renforcé avec la société au travers de 3 engagements :

- Accompagner les acteurs de la société dans l'acquisition de compétences.
- Mettre en partage les connaissances scientifiques disponibles.
- Accroître la transparence des travaux.

Pour ce faire, chaque organisme s'engage à déployer des dispositifs spécifiques et pérennes afin de mettre en œuvre un dialogue fructueux avec la société au travers de 3 objectifs communs :

- Renforcer la capacité des personnels et étudiants à dialoguer avec la société.
- Identifier et mobiliser les ressources nécessaires à l'implication de la société.
- Développer les outils de pilotage et rendre compte publiquement de la démarche.

Fédérés autour de cette charte d'ouverture à la société, les membres signataires partagent leurs bonnes pratiques, leurs retours d'expérience et harmonisent leurs actions vers un but commun : accroître la qualité de leurs contributions aux politiques publiques et envers la société.

---

### Contacts presse

Anses : [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr)

BRGM : [presse@brgm.fr](mailto:presse@brgm.fr)

Ifremer : [presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

Ineris : [karine.grimault@ineris.fr](mailto:karine.grimault@ineris.fr)

INRAE : [presse@inrae.fr](mailto:presse@inrae.fr)

IRSN : [presse@irsn.fr](mailto:presse@irsn.fr)

Santé publique France : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Université Gustave Eiffel : [emilie.vidal@univ-eiffel.fr](mailto:emilie.vidal@univ-eiffel.fr)